

## Focus Expert - TVA déductible, TVA collectée : des écritures comptables quotidiennes à la déclaration mensuelle

Niveau : Expert

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Cette visioformation s'adresse aussi bien aux notaires en charge de leur comptabilité qu'aux comptables en poste souhaitant acquérir ou mettre à jour leurs connaissances.

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre et maîtriser les opérations de récupération et de facturation de la TVA
- Délimiter les opérations imposables
- D'analyser et comptabiliser les écritures de constatation de TVA
- Compléter la déclaration de TVA

### Contenu :

---

#### Les obligations en matière de TVA

- Mécanisme de la TVA
- Mentions sur les factures
- Déclaration CA3
- Différents régimes de TVA

#### La TVA collectée dans le notariat

- Opérations imposables
- Définition de l'assujetti

- Fait générateur et exigibilité
- Comptabilisation
- Opérations exonérées
- Particularité

## La TVA déductible dans le notariat

- Conditions d'application
- Comptabilisation
- Exclusions et restrictions

## Comptabiliser la TVA et compléter la déclaration

- Comptabilisation de la constatation de TVA
- Etablissement de la déclaration de TVA
- Crédit de TVA
- Rapprochement CA comptabilisé et CA déclaré

## Prérequis :

---

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances en comptabilité office et client sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation